

SOIRÉE D'INFORMATION : NOUVEAUX DIRIGEANTS



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Objectifs

Poursuivre une démarche initiée en 2022 :

- 30 nov. 2023 : thématique formation
- 14 déc. 2023 : thématique nouveaux dirigeants

Dresser un panorama :

- Organisation du sport en France (organigramme, modèle, acteurs, financements)
- Code du sport et réglementation
- Organisation de l'encadrement voile, la fonction employeur
- Affiliations, titres (licences), certificat médical, labellisation
- Focus voile sportive, pratique adulte...

Recueillir des besoins, disposer d'un document évolutif disponible en ligne



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Organisation du sport en France

Système particulier Français (public + privé) : l'Etat délègue du pouvoir accordé aux fédérations en imposant un encadrement législatif et réglementaire dans le cadre d'une mission de service public.

- Etat : [MSJOP](#), [DRAJES](#), [SDJES](#)...
- Collectivités territoriales : [région](#), département, communes...
- Mouvement sportif fédéral et olympique : fédérations, ligues, CD, clubs, CPSF, CROS, CDOS...
- Entreprises privées* : EU Sportive RL, SA Objet Sportif, SA Sportive Pro, SAS.... (ex : PSG, OC Sport Pen Duick)...

* Le Code du Sport (L.122-1) impose la transformation en société sportive à toutes les associations affiliées qui participent habituellement à l'organisation de manifestations sportives payantes (recettes > 1,2M€) ou qui emploient des sportifs dont le montant total des rémunérations excède 800 000€.



Sigles détaillés en annexe



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Parmi les acteurs...

Le mouvement sportif associatif¹ : 600 000 associations loi 1901, 16M de bénévoles, 2M de salariés

La FFVoile : 1090 clubs, 258000 licenciés , +3M pratiquants

World sailing (ex ISAF) : regroupe 121 fédérations nationales, dirige la voile mondiale et la voile olympique. Promotion, organisation des régates, l'édition de règles de jauge et de course...

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : 108 fédérations, certaines délégataires (monopole d'organisation/délivrance titres et sélections). 180 000 associations sportives. CROS, CDOS.

Les établissements sous tutelle ministérielle : 23 parmi lesquels l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN), 17 Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS²).

Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) : 42 fédérations membres. Représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent [...] une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap³.

L'Agence nationale du Sport (ANS) Organe opérationnel depuis 2019, l'ANS reprend les missions jusqu'alors dédiées au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), aujourd'hui dissous.

1. Les chiffres clés du sport 2023 Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)

2. CREPS Rhône-Alpes (Vallon-Pont-d'Arc, Voiron, Lyon), CREPS Vichy.

3. Voile : discipline paralympique jusqu'en 2016 (Rio). Toujours pas de retour en 2028 (Los Angeles).



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Focus : la FFVoile et ses organes déconcentrés

La Fédération Française de Voile ¹ :

- Accueille, encadre et forme tous les publics
- Anime, labellise et représente un réseau national de clubs
- Promeut, partage et développe le sport sous toutes ses formes de pratiques
- Egalement : s'engage socialement et préserve son environnement, son terrain de jeu, planifie, réglemente et arbitre toutes les compétitions, détecte et accompagne les sportifs de haut niveau

Les Ligues de voile ² :

- Mise en réseau, mise en action (commissions, formations, audits, réunions thématiques, partage d'informations, appels à projet...)
- Coordination sportive (calendriers, règlements, accompagnement...)
- Pilotage de projet (handivoile...)

Les Comités Départementaux de Voile (CDV) et Comités Territoriaux (CT) :

- Actions de développement, d'accompagnement et de formation
- Coordination sportive territoriale (chpt et critères de bassins, départementaux ou territoriaux)

1. [Le projet fédéral FFVoile 2021-2024](#)

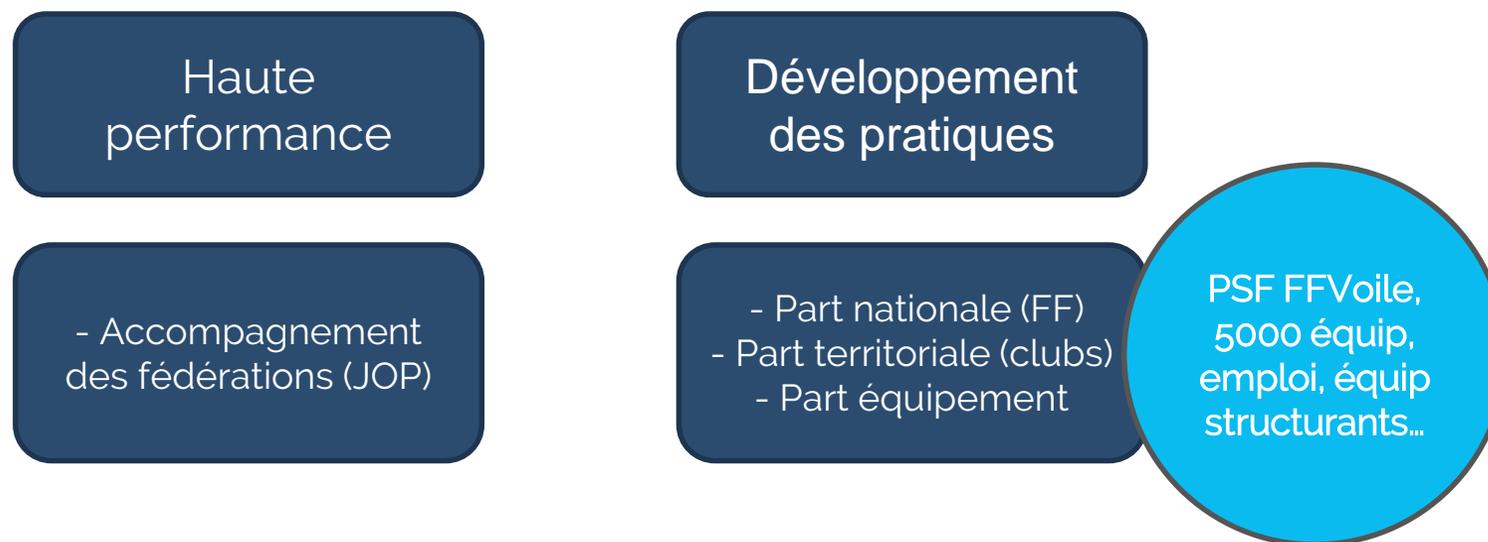
2. [Ligue de voile AURA](#) : 60 clubs, 13 000 licenciés, 260 contrats de travail



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Focus : l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Un des principaux financeurs du sport (451M€ en 2023), deux pôles, plusieurs campagnes :



Ex : campagne **Projet Sportif Fédéral FFVoile**. L'ANS s'appuie sur la FFVoile (gestion des crédits) pour soutenir les clubs, comités et ligues. [Note de cadrage PSF FFVoile 2023](#) (hors équipement, plancher : 1500€, max : 4 « actions » par club, max demande 18k€ par action)

Ex : dans le cadre de la campagne **5000 équipements**, la FFVoile a obtenu en 2023 un cofinancement de l'ANS pour déployer 6 écoles de voile itinérantes (EVI) et 18 voiliers collectifs (RS Venture)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Financements

Deux plateformes (aides de l'état) à exploiter : [MSJOP](#), [CPSF](#) (projets parasportifs)

Mais également :

- Les **collectivités locales** (mise à disposition d'espaces, de bâtiments, subventions de fonctionnement ou d'investissement, ...)
- Les **collectivités territoriales** (appels à projets, subventions, contrats d'objectifs, plans de développement, soutien à l'emploi, ...)
- Les **fédérations** ou l'état (appels à projets, emploi ...)
- Le **secteur privé** (partenaires, mécènes, sponsors, particuliers) (dons CERFA, rescrit fiscal)
- Les plateformes de **financement participatif**

Les associations sans but lucratif bénéficient d'une franchise d'impôts commerciaux (TVA, impôt sur les sociétés) lorsque :

- Leur gestion est désintéressée
- Elles exercent une activité principale non lucrative
- Les recettes encaissées au titre d'activités accessoires n'excèdent pas **73 518 €**



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Code du sport et réglementation

Le [code du sport](#) Français appartient à l'ensemble des codes spécialisés constitutifs du droit civil. Il remplace en particulier la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative au développement des APS.

Le code du sport, comprend quatre livres :

1. Organisation des activités physiques et sportives
2. Acteurs du sport
3. Pratiques sportives
4. Dispositions diverses

Parmi les obligations liées au code du sport :

- [Dispositions communes](#) (établissements d'activités aquatiques et nautiques) : pass nautique
- [Établissements qui dispensent un enseignement de la voile](#) : DSI ¹, règlement intérieur, quotas...
- [Enseignement du sport contre rémunération](#)

1. Dispositif de Sécurité et d'Intervention (DSI) : [élaborer un DSI](#), [exemple de DSI](#), [50 questions pour tester un DSI](#)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Code du sport et réglementation

Le code du sport est complété par la [réglementation fédérale](#)

- [Recommandations fédérales](#)
- [Instructions fédérales](#) (s'imposent par effet d'adhésion à tout membre affilié à la FFVoile)

Règles de sécurité

(à valeur réglementaire, notamment en application du code du sport)

- [Pour les personnes en situation de handicap](#)
- [Pour les jeunes enfants](#)
- [Pour les personnes seniors et sport santé](#)
- Règles techniques et de sécurité pour les supports à foils, règlement de la Commission Centrale d'Arbitrage (CCA), règlement médical...



Règles techniques et de sécurité des supports à foils hors Kiteboard

Dispositions obligatoires pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.
- Le port d'un casque est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Ces équipements pourront être orientés librement entre les courses pour changer ou ajuster un atterrissage ou un équipement personnel ou pour un besoin individuel. Les combinaisons ou thermiques et les combinaisons sèches ne sont pas des équipements individuels de flottabilité.

La date d'effet des dispositions obligatoires est immédiate.

Dispositions recommandées pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est recommandé en toutes circonstances.
- Le port d'un casque est recommandé en toutes circonstances.
- La norme EN 1585 est recommandée pour le casque.
- Le port d'un vêtement ou équipement individuel de protection contre les chocs (combinaison neoprène renforcée, équipement individuel de flottabilité renforcé...) est recommandé.
- Sur les parcours de course à la voile, les zones de course des voiliers, engins ou planche à voile à foils sont interdites, que possible, prévues des règles de collisions prévues pour d'autres voiliers, engins ou planches à voile et bateaux, à l'exception des bateaux d'opposition, d'attente, d'encadrement ou de surveillance et d'interdiction, dont les règles sont informées de la conduite à tenir dans le cadre de leurs fonctions et équipés en conséquence.

La date d'effet des recommandations est immédiate.

Le conseil d'administration (CA) mandate le bureau exécutif (BE) pour attacher ces règles si nécessaire et disposer ainsi de la réactivité nécessaire. En cas de modifications substantielles, la décision du BE s'applique aussitôt que nécessaire et fera l'objet d'une validation à posteriori par le CA. Dans tous les cas, le BE rend compte au CA suivant des dispositions énoncées dans le présent document.

BANQUE POPULAIRE PARTENAIRE
GÉNIEF PARTENAIRE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17 rue Henri Bouillon 13116 Font
Vieille - 13 10 40 31 01 - www.ffvoile.fr



Règles de sécurité de la FFVoile pour les jeunes enfants en application de l'article A-322-3-4 du code du sport

Rappel - Article A. 322-3-4 - Les fédérations qui ont reçu délégation pour les activités sportives mentionnées aux articles A 322-42 et A 322-64 édicte les règles de sécurité permettant la pratique des personnes qui ne peuvent pas fournir l'attestation prévue à l'article A. 322-5-1, ni réaliser le test mentionné à l'article 322-5-2.

Article 1 : équipement de sécurité
Les personnes qui entrent dans le champ d'application de l'article Article A. 322-3-4 du Code du Sport portent un gilet de sauvetage norme NF EN ISO 12402-4 (niveau de performance 100 Newtons, assurant le renouement). Le gilet doit être adapté à la taille des personnes.

Article 2 : ratio d'encadrement
L'encadrement des personnes qui entrent dans le champ d'application de l'article Article A. 322-3-4 du Code du Sport s'effectue dans les limites de 7 embarcations :

- sur la base d'un enseignant pour 10 stagiaires lorsque ceux-ci sont âgés de 8 à 16 ans
- sur la base d'un enseignant pour 6 stagiaires lorsque l'un d'entre eux est âgé de moins de 8 ans.

 En conformité de l'article A.322-67 du Code du Sport, ce ratio peut être durci par le responsable technique qualifié (RTQ) de la structure d'accueil, en fonction des conditions de pratique.

Article 3 : Embarcations
Le RTQ choisit des bateaux adaptés pour les personnes qui entrent dans le champ d'application de l'article Article A. 322-3-4.

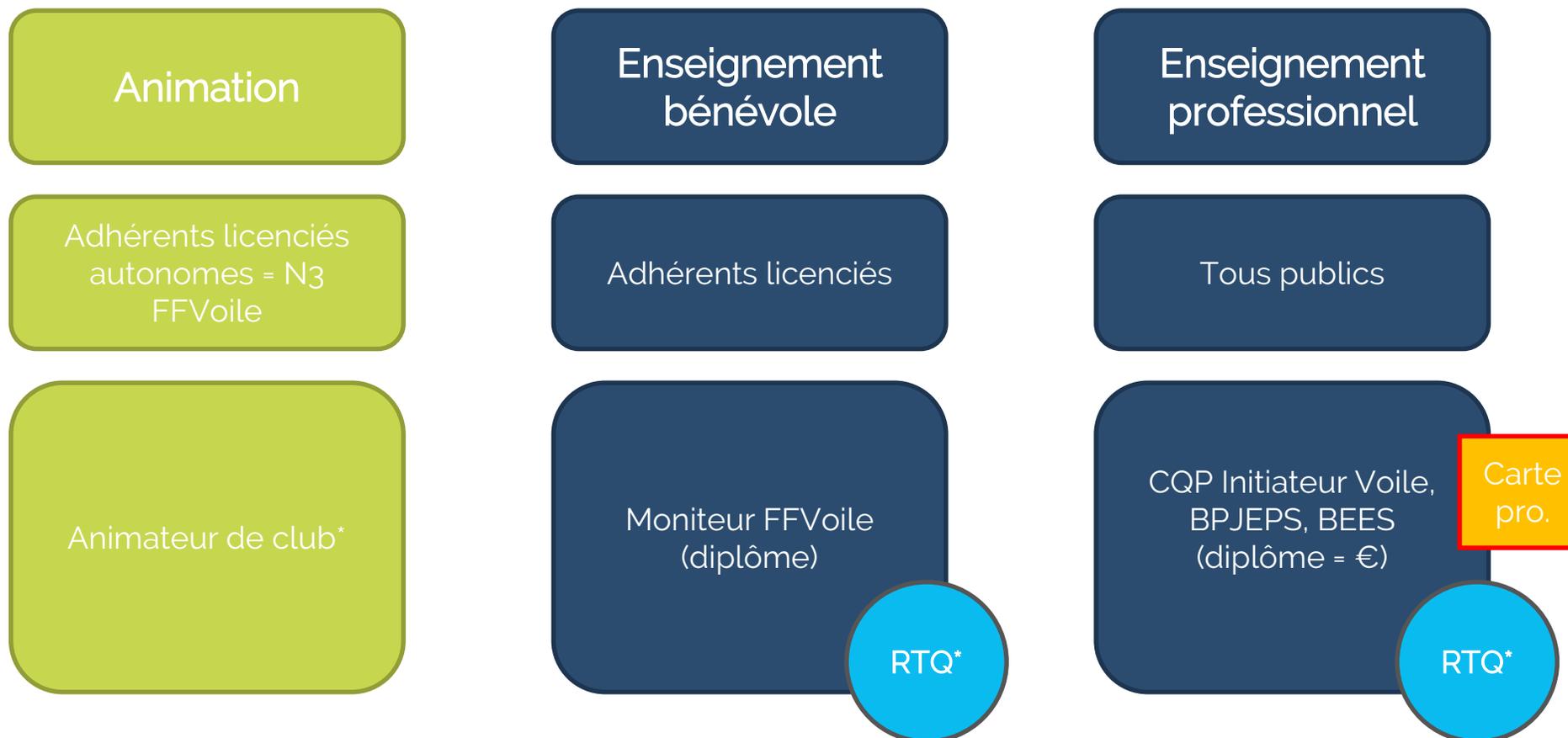
Article 4 : Conditions de navigation
Les conditions de navigation ainsi que le choix de la zone de navigation des personnes qui entrent dans le champ d'application de l'article Article A. 322-3-4, sont validés par le RTQ en prenant en compte :

- L'âge et les capacités de la personne.
- La force du vent observée en lien avec le type de bateau et l'état du plan d'eau (vague, courant).



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Organisation de l'encadrement voile



* Fonction fédérale, attribuée et officialisée par le président de club ([outils de gestion](#)). [Liste des fonctions et règlement des diplômes](#)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

La fonction employeur

La **Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)** règle depuis 2005, les relations entre les employeurs et les salariés des entreprises exerçant leur activité principale dans l'organisation, la gestion et l'encadrement d'activités sportives. Egalement : gestion d'installations sportives, formations aux métiers du sport, promotion et organisation de manifestations sportives...

Le **Conseil Social du Mouvement Sportif (COSMOS)** est l'organisation patronale représentant l'ensemble des employeurs du sport. Parmi ses missions le COSMOS conseille et aide au quotidien ses adhérents (clubs, ligues, fédérations) dans leur professionnalisation par

- Un **accompagnement juridique**
- Des **formations** en droit du travail
- Des articles et newsletters

La FFVoile siège au conseil national du COSMOS. La cotisation au COSMOS des structures affiliées à la FFVoile est réduite de 50% (50€/an jusqu'à 7 ETP)

Dans un contexte national tendu, plusieurs ligue enquêtent et proposent...

- Compte rendu journée des clubs : attractivité et valorisation, ligue AURA (2023)
- Enquête rémunération, ligue Normandie (2022)
- Création d'une marque « Employeur du nautisme Breton », ligue Bretagne (2023)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Affiliation

Adhérer au réseau des affiliés de la FFVoile, c'est partager un modèle économique, social et solidaire qui permet de favoriser l'accessibilité des activités nautiques au plus grand nombre et de promouvoir et soutenir la performance sportive nautique au plus haut niveau.

Conditions générales :

- Se conformer aux statuts, aux règlements et décisions adoptés par la FFVoile (mais aussi ceux de la Ligue, CDV/CT d'appartenance.
- S'engager statutairement à participer à la mise en œuvre de la politique de la FFVoile
- S'acquitter des cotisations annuelles (FFV, ligue, CDTV)
- Transmettre chaque année à la Ligue le compte-rendu de leur AG

Conditions particulières d'affiliation propres aux associations locales :

- Insérer dans ses statuts et règlement intérieur une clause précisant que tous les adhérents de l'Association dont l'activité est liée à la voile devront être titulaires, chaque année, d'une licence FFVoile.
- Disposer d'un plan d'eau navigable et/ou d'un port de base pour ses activités
- Etre en mesure de disposer dès la fin de la première année d'affiliation d'au moins 10 membres licenciés.

The screenshot shows a web interface titled 'Outils De Gestion' for the 'AUVERGNE-RHONE-ALPES' structure. On the left is a vertical menu with buttons for 'COMPÉTITIONS', 'OFFRES', 'LICENCE CLUB', 'LICENCE TEMPORAIRE', 'PASSEPORT VOILE', 'PASS FFVOILE', and 'AIDE'. The main content area is titled 'Gérer votre structure.' and contains a list of management tools:

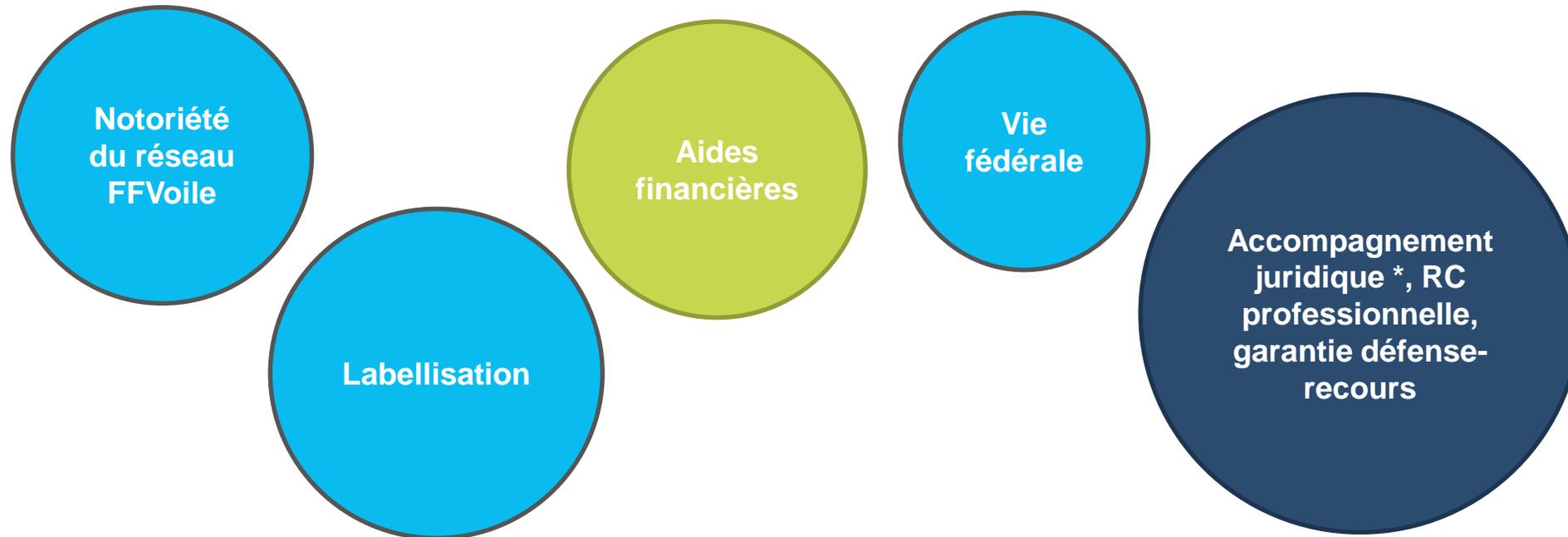
- Honorabilité: Suivi honorabilité, retour AIA, email hors service, ...
- Informations structure: Coordonnées, présentation, accès, horaires, ...
- Bilan d'Activité et Labels: Récupérer ou compléter son Bilan d'Activité (de l'an dernier) et accéder aux demandes de Labels
- Gestion des Utilisateurs: Gestion des accès à l'outil de gestion
- Composition de votre structure: Gérer les fonctions attribuées pour votre structure
- Les fonctions: Consulter les fonctions attribuées pour votre structure (et inférieures)
- Assurances: Garanties proposées aux clubs
- Calendrier des formations: Saisie et validation de vos formations
- Gestion des certifications: Gestion des certifications et des qualifications nationales et régionales
- Consultation des certifications
- Gérer vos annonces emploi: Ajouter / Mettre à jour vos annonces
- Attestation d'affiliation FFVoile: Télécharger votre attestation au format pdf
- Fichier Clubs: Fichier des clubs au format csv (compatible Excel)
- Vos chiffres clés: Télécharger le fichier de vos chiffres clés
- Chiffres clés du club: [dropdown menu] Télécharger les chiffres clés de l'une de vos structures



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Affiliation

Avantages en tant que club affilié : [memento affiliation](#)



* [Compte rendu soirée d'info responsabilité et assurances](#), ligue AURA/FFVoile (2022)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Titres (licences)

Catégories

- La licence club FFVoile adulte ou jeune
 - o ADHESION : non naviguant
 - o PRATIQUANT : naviguant, fonctions d'encadrement (arbitres, moniteurs, entraîneurs...)
 - o COMPETITION
- Le passeport voile FFVoile ou licence enseignement (pratiques surveillées ou encadrées)
- La licence temporaire FFVoile 1 jour ou 4 jours (compétition)
- Le Pass FFVoile (pratiques surveillées ou encadrées de durée limitée)

Spécificités

- primo licence club accessible dès le 1^{er} septembre année N et valable jusqu'au 31 12 année N+1
- possibilité de transformation d'une licence PVR en Licence Club

Licence en ligne

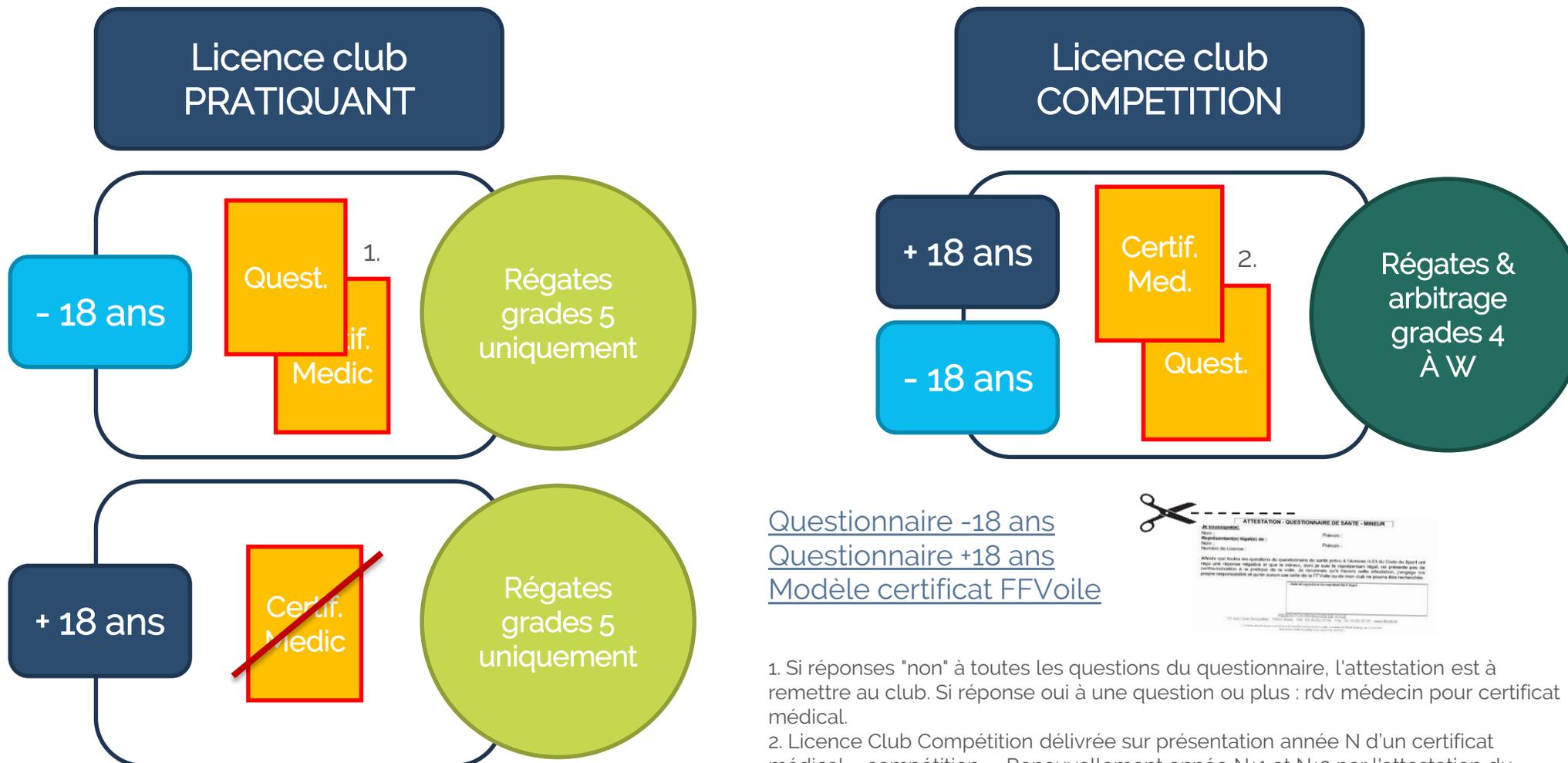
Nouveauté 2024

La saisie des licences club nécessitera en 2024 les **champs lieu et département de naissance** pour faciliter l'automatisation des contrôles d'honorabilité (à ajouter dans vos formulaires d'adhésion 2024).



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Certificat médical



[Questionnaire -18 ans](#)
[Questionnaire +18 ans](#)
[Modèle certificat FFVoile](#)



1. Si réponses "non" à toutes les questions du questionnaire, l'attestation est à remettre au club. Si réponse oui à une question ou plus : rdv médecin pour certificat médical.
2. Licence Club Compétition délivrée sur présentation année N d'un certificat médical « compétition ». Renouvellement année N+1 et N+2 par l'attestation du renseignement d'un questionnaire de santé)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Labellisation

Labellisation

La démarche qualité de la FFVoile est régit par une normalisation AFNOR depuis 2005.

Le schéma de labellisation de la FFVoile vise à mieux reconnaître et à faire valoir l'engagement des structures dans une démarche de qualité. Ce schéma doit permettre de mieux informer les publics, les pratiquants et leurs familles sur l'offre d'activités proposées par les structures fédérales.

Fairedelavoile.fr

Calendrier : oct/nov, en même temps que la saisie des bilans d'activité



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Labellisation



Voile à l'école
Cours collectifs
Jeunes enfants

Balade à la voile
Baptême

Cours particuliers



7 – 14 ans

(10 classés, 40 entraînements dont 25 sur l'eau, participation 5C/5B, encadrement qualifié...)



+ 10 ans

(30% CDF clubs, 50 entraînements dont 35 sur l'eau, participation 5B/3, encadrement qualifié...)



50 pratiquants mini
Pratique libre surveillée
Permis bateau
CDF clubs
Mise à dispo/loc.
...



Cotisation spé.
3 familles pratique
Ouverture 6/7 mini
Résa/accueil dédié
Resp = BEES/BP..
1 langue étrangère
...



+ Clubs de performance (2 accession nationale, 16 accession territoriale)

Règlement

Guide des labels 2024

Nouveau : indicateurs de performance



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Voile sportive, pratique adulte

Pourquoi proposer une pratique sportive à l'année dans un club ?

Jeunes (école de sport, équipe de compétition)

- Formation moniteur (niveau 4 FFV)
- Dynamique dans le club, vie de club
- Aide des parents en devenant bénévoles voir +
- Visibilités partenaires (public, privée)
- Augmentation des adhérents

Adultes (Ecole de sport adultes, cours du soir, école de croisière...):

- Vie de l'association
- Nouveaux bénévoles
- Futurs dirigeants
- Augmentation des adhérents



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Voile sportive, pratique adulte

Comment recruter ?

- Ecole de voile
- Voile à l'école
- Communication des moniteurs
- Information parents
- Forum des associations
- Flyer, carnet voile....

Comment éviter le *turnover* des pratiquants dans la pratique a l'année ?

- Animation sportive (challenge, raid, navigation commune)
- Navigation avec d'autres clubs, sur d'autre plan d'eau, d'autre support
- Avoir une progression avec validation de niveau FFVoile
- Compétition



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Intervenants

[Jérôme Pruvot](#) : CTF développement handivoile & formation des bénévoles, Ligue de voile AURA

[Pierre Mantilleri](#) : directeur, Ligue de voile AURA

[Nicolas Choulet](#) : CTF en charge du sportif, Ligue de voile AURA

Merci pour votre attention !



Soirée d'info : nouveaux dirigeants

Annexe : sigles diapo 4

International – Europe :

AMA : [Agence Mondiale Antidopage](#)

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

CAS : [Court of Arbitration for Sport](#)

CIO : [Comité International Olympique](#)

IPC : [International Paralympic Committee](#)

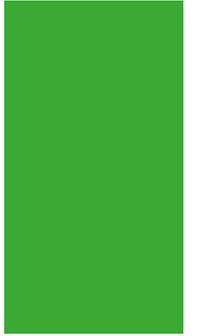
INAS : International Federation for Athletes with Intellectual Impairments
devenu [Virtus : World Intellectual Impairment Sport](#) (2019)

ICSD : [International Committee of Sports for the Deaf](#)

COE : [Council of Europe](#)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants



Annexe : sigles diapo 4

National :

CNOSF : [Comité National Olympique et Sportif Français](#)

CFSI : ~~Comité Français du Sport International~~ devenu Coordination Française du Sport à l'International (2021)

ANOF : Académie Nationale Olympique Française

TAS : [Tribunal Arbitral du Sport](#)

CPSF : [Comité Paralympique et Sportif Français](#)

Ministère chargé des Sports devenu : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP, 2022)

INSEP : [Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance](#)

EN : [Education Nationale](#)

CREPS : Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive ([CREPS AURA](#))

PRN : [Pôles Ressources Nationaux](#), 4 pôles pilotés par la direction des sports : sport et santé, sport et handicaps, sport-innovations, sports de nature

CNDS : ~~Centre National pour le Développement du Sport~~ devenu [Agence Nationale du Sport](#) (ANS, 2019)

DIGES : Direction Interministérielle au Grands Evénements Sportifs

CNS : Conseil National du Sport

ARF : Association des régions de France

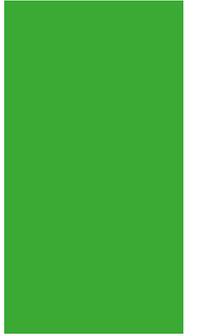
ADF : Assemblée des départements de France

ADCF : ~~Assemblée des Communautés de France~~ devenu [Intercommunalités de France](#) (2021)

AMF : [Association des Maires de France](#)



Soirée d'info : nouveaux dirigeants



Annexe : sigles diapo 4

Régional - Départemental :

CROS : Comité Régional Olympique Sportif ([CROS AURA](#))

~~D RD JSCS : Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale~~
devenu Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
([DRAJES AURA](#), 2021)

CDOS / CTOS : Comité Départemental Olympique et Sportif / Comité Territorial Olympique et sportif

~~DDCSPP : Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations~~
devenu Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des
Populations ([DDETSPP](#), 2021) pilotée par la Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités ([DREETS](#))

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (2021)

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

CU : Communauté Urbaine

CA : Communauté d'Agglomération

CC : Communauté de Communes